

ASSEMBLEE GENERALE 2020

CONVOCATION

Chers membres,

Vous êtes convoqués pour l'Assemblée générale qui aura lieu le **lundi 16 novembre à 20h00 à la buvette de Renens et en vidéoconférence (Zoom)**.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 05.10.2019
2. Rapport du président
3. Rapport des responsables des sections sportives
4. Rapport de la fiduciaire
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Démission du comité
7. Election du comité
8. Election du président
9. Nomination des vérificateurs des comptes
10. Cotisations
11. Projet de révision des statuts du Renens-Natation et approbation par l'AG
12. Information de la Fondation du Renens-Natation
13. Divers

Nous vous prions de nous faire parvenir vos propositions, remarques ou questions au plus tard 10 jours avant l'Assemblée par e-mail secretariat@renens-natation.ch ou par courrier postal à l'adresse du club.

Due au norme sanitaire en vigueur nous sommes obligés de limiter la participation en présentiel à 25 personnes. Tous ceux qui souhaitent assister à l'Assemblée à distance auront à disposition un lien Zoom pour se connecter. Nous précisons également que seuls les membres du club (membres d'honneurs, membres cotisant et comité auront le droit de vote). Nous allons proposer une modification des statuts afin de donner une plus ample représentation à partir de la prochaine Assemblée (point 11 de l'ordre du jour)

Vous pouvez consulter le projet de nouveaux statuts sur notre site web.

Pour ceux qui souhaitent assister en présentiel à l'Assemblée, nous vous demandons de vous inscrire au moyen d'un formulaire d'inscription qui se trouve également sur notre site web.

Pour consulter le projet de nouveaux statuts ainsi que vous inscrire pour participer en présentiel à l'Assemblée, veuillez suivre ce lien :

renens-natation.ch -> club -> AG 2020

Le procès-verbal ne sera pas lu, il sera à la disposition des membres qui souhaitent le consulter avant l'Assemblée générale. Les membres qui désirent le recevoir à leur domicile pour le consulter doivent en faire la demande au secrétariat par courrier ou par e-mail.

Nous vous rappelons que votre présence est indispensable. Les membres de moins de 16 ans peuvent se faire représenter par un parent mais suivant les statuts en vigueur n'auront pas le droit de vote.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Chers membres, nos meilleures salutations sportives.

Pour le comité du Renens-Natation
Sibylle Dufour